



RÉPUBLIQUE FRANÇAISE

Envoyé en préfecture le 11/07/2025

Reçu en préfecture le 11/07/2025

Publié le

ID : 069-216902569-20250703-V\_DEL\_25073\_1-DE



COMMUNE DE VAULX-EN-VELIN

DÉLIBÉRATIONS

DU CONSEIL MUNICIPAL

Séance de **3 juillet 2025**

Membres du conseil municipal			
En exercice	Présents	Procurations	Absents
43	27	6	10

Date de convocation le **27 juin 2025**

Présidente : Madame La Maire Hélène **GEOFFROY**

Secrétaire : Monsieur Karim **BALIT**

**V\_DEL\_25073\_1**

**Demande d'octroi d'honorariat à Monsieur Michel BRIDON, ancien adjoint au Maire**

**Rapporteuse : Madame la Maire**

Présents :

Hélène **GEOFFROY**, Stéphane **GOMEZ**, Kaoutar **DAHOU**, Matthieu **FISCHER**, Muriel **LECERF**, Philippe **MOINE**, Myriam **MOSTEFAOUI**, Antoinette **ATTO**, Régis **DUVERT**, Nadia **LAKEHAL**, Michel **ROCHER**, Josette **PRALY**, Patrice **GUILLERMIN-DUMAS**, Pierre **DUSSURGEY**, Fatma **FARTAS**, Yvette **JANIN**, Joëlle **GIANNETTI**, Eric **BAGES-LIMOGES**, Véronique **STAGNOLI**, Dehbia **DJERBIB**, Charazède **GAHROURI**, Harun **ARAZ**, Abdoulaye **SOW**, Richard **MARION**, Monique **MARTINEZ**, Karim **BALIT**, Soufia **MAAROUK**

Procurations :

Nassima **KAOUAH** donne pouvoir à Eric **BAGES-LIMOGES**, Liliane **GILET-BADIOU** donne pouvoir à Soufia **MAAROUK**, Christine **JACOB** donne pouvoir à Muriel **LECERF**, Frédéric **KIZILDAG** donne pouvoir à Pierre **DUSSURGEY**, David **LAÏB** donne pouvoir à Stéphane **GOMEZ**, Thierry **ELIEN** donne pouvoir à Myriam **MOSTEFAOUI**

Absents :

Ahmed **CHEKHAB**, Nacera **ALLEM**, Nordine **GASMI**, Mustapha **USTA**, Sacha **FORCA**, Audrey **WATRELOT**, Ange **VIDAL**, Carlos **PEREIRA**, Maoulida **M'MADI**, Christine **BERTIN**

**Mesdames, Messieurs,**

L'article L. 2122-35 du Code Général des Collectivités Territoriale permet, à titre honorifique, de rendre hommage aux anciens élus ayant marqué la vie municipale par leur engagement. L'honorariat peut ainsi être attribué par Madame la Préfète, sur proposition du Conseil municipal, aux anciens maires, maires délégués ou adjoints ayant exercé leurs fonctions pendant au moins dix-huit années consécutives ou non.

Ce geste symbolique n'ouvre droit à aucun avantage financier, mais il revêt une grande importance sur le plan humain et institutionnel. Il permet de saluer un engagement désintéressé, de reconnaître un parcours au service du bien commun, et de conserver un lien fort avec celles et ceux qui ont contribué à façonner notre Ville.

C'est dans cet esprit que nous proposons aujourd'hui d'attribuer l'honorariat à Monsieur Michel Bridon.

Michel Bridon a consacré plus de deux décennies de sa vie à la ville de Vaulx-en-Velin. Élu pour la première fois conseiller municipal en 1977 sous le mandat du maire Jean Capiévic, il n'a cessé depuis de s'impliquer dans la vie publique avec constance, rigueur et humanisme.

Devenu adjoint au maire en 1980, il a occupé différentes délégations stratégiques : d'abord les relations internationales, puis l'action et l'aide sociale qu'il marque de son empreinte par sa grande humanité et son attention à l'autre, sous les mandats de Jean Capiévic puis de Maurice Charrier. Il a assumé ces responsabilités avec un profond sens du service public et une grande proximité avec les habitants.

Son action s'est également illustrée dans de nombreux organismes et instances où il a représenté la Ville avec sérieux et implication :

- il a été délégué au sein du syndicat intercommunal du gaz et de l'électricité de la région lyonnaise (SIGERLY) en 1977 ;
- il fut également délégué à la commission administrative du bureau de bienfaisance, en 1983 ;
- il siégeât en tant que délégué au sein de la commission paritaire du personnel en 1983 ;
- il a représenté la Ville au sein du conseil d'établissement de la maison de retraite "les Acanthes" en 1988 ;
- il a été délégué au sein de la commission administrative du CCAS en 1989 ;
- il représenta le conseil municipal au sein du conseil syndical du syndicat intercommunal pour l'informatique de Vénissieux (SICIV aujourd'hui SITIV) en 1995 ;
- il représenta les conseillers municipaux au sein de l'association communale pour la santé (ACPS) en 1995 ;
- il fut également représentant suppléant des conseillers municipaux au sein du conseil d'administration du lycée professionnel "les Canuts" en 1995.

En 1997, un mandat spécial lui est confié pour approfondir les partenariats européens dans le cadre des politiques d'insertion et de projets urbains, mission stratégique qu'il mènera avec son collègue René Beauverie.

Monsieur Michel Bridon réunit aujourd'hui l'ensemble des conditions définies par le Code Général des Collectivités Territoriales pour se voir attribuer l'honorariat. Mais au-delà des critères légaux, il est de notre responsabilité collective de reconnaître publiquement l'engagement d'un élu qui a toujours placé l'intérêt général, la solidarité et le respect des personnes au cœur de son action.

En conséquence, il est proposé au Conseil municipal de solliciter Madame la Préfète du Rhône afin que soit attribué à Monsieur Michel Bridon le titre honorifique d'adjoint au maire honoraire de la ville de Vaulx-en-Velin.

**Ceci étant exposé, il vous est proposé, Mesdames, Messieurs, de bien vouloir :**

- autoriser Madame la Maire à solliciter auprès de Madame la Préfète du Rhône l'octroi de l'honorariat d'adjoint au maire honoraire pour Monsieur Michel Bridon.

## LE CONSEIL MUNICIPAL

### Après avoir délibéré, décide,

- d'autoriser Madame la Maire à solliciter auprès de Madame la Préfète du Rhône l'octroi de l'honorariat d'adjoint au maire honoraire pour Monsieur Michel Bridon.

Suffrages exprimés	<b>33</b>	
Vote(s) Pour	<b>33</b>	Hélène <b>GEOFFROY</b> , Stéphane <b>GOMEZ</b> , Kaoutar <b>DAHOUM</b> , Matthieu <b>FISCHER</b> , Muriel <b>LECERF</b> , Philippe <b>MOINE</b> , Myriam <b>MOSTEFAOUI</b> , Antoinette <b>ATTO</b> , Régis <b>DUVERT</b> , Nadia <b>LAKEHAL</b> , Michel <b>ROCHER</b> , Josette <b>PRALY</b> , Patrice <b>GUILLERMIN-DUMAS</b> , Nassima <b>KAOUAH</b> , Pierre <b>DUSSURGEY</b> , Fatma <b>FARTAS</b> , Yvette <b>JANIN</b> , Joëlle <b>GIANNETTI</b> , Liliane <b>GILET-BADIOU</b> , Eric <b>BAGES-LIMOGES</b> , Véronique <b>STAGNOLI</b> , Dehbia <b>DJERBIB</b> , Charazède <b>GAHROURI</b> , Christine <b>JACOB</b> , Harun <b>ARAZ</b> , Abdoulaye <b>SOW</b> , Frédéric <b>KIZILDAG</b> , David <b>LAÏB</b> , Richard <b>MARION</b> , Monique <b>MARTINEZ</b> , Karim <b>BALIT</b> , Soufia <b>MAAROUK</b> , Thierry <b>ELIEN</b>
Vote(s) Contre	<b>0</b>	
Abstention(s)	<b>0</b>	
Ne prend pas part au vote	<b>0</b>	

Ainsi fait et délibéré le jeudi 03 juillet 2025.



**Le secrétaire de séance**

**Karim BALIT**